



Objet: Procès-verbal de la 6e réunion du Conseil exécutif 2017-2018

Présenté aux: Membres du Conseil exécutif

Par: Laurence Prud'homme

Date: 10 juillet 2017

Lieu: Local de l'AED

Absence: Sarah Fortin et Frédéric Boivin assistent à une partie de la réunion par vidéo-conférence.

GÉNÉRAL

1. CONSTATATION DU QUORUM

Il y a quorum.

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Marion propose

Antoine appuie

Adopté à l'unanimité.

Ouverture à 19h12

3. PROJET DE LIGNÉE

Catherine Marois, présidente du Conseil d'administration (C.A.) de l'AED vient présenter un projet que le C.A. voudrait mener en collaboration avec le C.E. au courant de la prochaine année.

Sarah Fortin et Frédéric Boivin assistent à cette partie de la réunion par vidéo-conférence.

Catherine explique aux membres du C.E. son projet de parrainage. Il vise à favoriser l'inclusion des premières années par un autre biais que les initiations. Elle dit que ce projet pourrait éventuellement mener à démocratiser le partage des notes de cours. Catherine pense que les étudiants plus timides, ceux qui n'osent pas aller vers un service de mentorat ou discuter avec les profs dans le besoin pourront bénéficier de ce service. Les étudiants seniors pourraient également offrir une sorte de soutien psychologique aux nouveaux étudiants qui ne sont pas familiers avec les études en droit.

Les lignées vont être faites par l'entremise des sections. C'est possible qu'il y ait deux premières années dans une lignée. Catherine dit qu'elle aimerait prioriser les gens engagés pour jouer le rôle de senior dans la lignée. Elle pense que le projet ne demandera pas beaucoup de temps aux gens qui choisissent d'être marraine ou parrain.

Catherine répond aux questions des exécutants sur le projet.

Antoine demande qui va se charger de la gestion du service du service. Catherine répond que ce sera le C.A. Il demande si le nombre de réunion du CA est-il suffisant pour gérer les lignées? Catherine dit que oui. Elle dit que le projet a été inspiré de la Faculté de chiropratique de Trois-Rivières et qu'il fonctionne très bien là-bas.

Catherine dit que le projet pourrait aider les étudiants quand vient le temps de faire le choix de cours. Elle parle du caractère informel qu'aurait les lignées et dit que c'est le C.A. qui s'occuperait de la gestion plaintes.

Samuel joint la réunion à 19h22.

Antoine a peur que le service proposé par Catherine ne fasse que décupler les initiatives déjà en place à l'AED. Catherine dit que le service de lignée est moins encadré que le mentorat et le PADUM, qu'il est plus accessible, car plus intimiste et adapté aux besoins de chacun. Les lignées ne n'occupent pas le rôle du PADUM, c'est plutôt un projet d'entraide entre les étudiants.

Catherine précise que l'idée du Projet de lignées est de briser la séparation qui existe entre les différentes cohortes.

Antoine émet des réticences à l'idée de prioriser les gens engagés pour agir à titre de seniors. Il soutient que cela recréerait le phénomène d'exclusivité. Catherine pense que les gens les plus engagés seront les personnes moins gênées donc les plus accessibles pour les premières. Toutefois, elle est ouverte à ce qu'il y ait des modifications aux critères de sélection des seniors.

Catherine dit que le partage des notes de cours se fait sur une base volontaire par les parrains.

Sarah aime le but et l'objectif du projet, mais elle trouve que cela ressemble aux services qui existent déjà à l'AED. Sarah dit que Shannon et elle travaillent pour rendre le mentorat plus accessible. Elle dit que le projet de catherine chevauche la mission du mentorat. Elle dit aussi que la Faculté pourrait être réticente à un partage aussi ouvert des notes de cours.

Catherine dit que le but est que les étudiants aient leurs personnes ressources lorsqu'il y a un problème mineur. Elle dit que l'objectif n'est pas de prendre la place du mentorat, les parrains ne prendront pas le rôle des mentors, car la charge de travail serait trop lourde.

Pour ce qui est des séniors, ils seront choisis sur une base volontaire. elle est ouverte à ce que le parrainage se fasse seulement entre 1e année et 2e année.

Sarah dit qu'à McGill, le parrainage était sur une base volontaire, tant en première année qu'en deuxième. Catherine dit que les premières seront automatiquement jumelées et que les deuxièmes et troisièmes pourront participer sur une base volontaire.

Cédric dit que le projet de Catherine est une bonne idée. Étant plus réservé, il aurait aimé avoir un parrain en première année. Toutefois, en tant que Vice-président aux

communications, il voit plusieurs embûches à la réalisation du projet, notamment au niveau des listes pour les étudiants de 2e et 3e années. Il est impossible de trouver une liste séparée de ces deux niveaux. Il se demande également comment va-t-on procéder pour communiquer le parrainage des gens.

Catherine ne connaissait pas la problématique au niveau des listes.

Cédric pose des questions sur la soirée de lancement. Il se demande s'il y a une salle assez grande pour accueillir tous les étudiants de la Fac qui peuvent potentiellement faire partie du projet et venir assister à cette soirée de lancement. Laurence dit que la salle Jean-Lesage est disponible, mais elle doute que la salle se remplisse.

Catherine dit que l'envergure du projet est un risque à prendre. Elle dit que ce n'est pas grave si le sénior de cette personne n'est pas là. Elle dit qu'il sera possible de faire de la publicité pour le projet par le biais de l'envoi d'été, de la soirée d'accueil et de la semaine des activités d'accueil.

Frédéric demande à Catherine quel est le budget projeté pour le projet. Catherine pense qu'il faudrait prévoir un budget pour l'alcool si on veut tenir une soirée de lancement.

Marion trouve que le projet est une très bonne idée. Elle voyait une contrainte au niveau des étudiants qui partent en échange. Toutefois, si le projet se fait sur une base volontaire pour les étudiants seniors, le fait que des étudiants partent en échange ne devrait pas poser problème.

Marie-Ève trouve que le projet est bonne idée puisqu'elle dit qu'il n'y a jamais trop de ressources pour mieux orienter les étudiants de premières années. Marie-Ève pense que le projet de lignée devrait être seulement en place pour la session d'automne,

Catherine dit que présentement, le projet est principalement pensé en fonction de la session d'automne. C'est pourquoi elle n'a pas prévu d'activité à la session d'hiver.

Samuel dit qu'à cause du nombre d'étudiants de l'AED, le projet risque de prendre des proportions considérables. Le caractère automatique d'attribution des premières années lui pose un problème. Il pense que le parrainage devrait se faire sur une base volontaire, tant au niveau des premières années qu'au niveau des étudiants seniors. Samuel dit que les problématiques de gestion du projet vont rebondir sur le C.E. au lieu d'être géré par le C.A.

Laurence dit qu'il n'est pas clair à qui les étudiants vont s'adresser en cas de questions sur le projet de lignée, déjà que les membres ont parfois de la difficulté à distinguer les postes des exécutants du C.E. Catherine dit que les questions pourront être envoyées à son adresse courriel qui sera inscrite sur les communications entourant le projet.

Laurence mentionne aussi que l'envoi d'été doit être finalisé au plus tard samedi le 15 juillet 2017. Elle pense qu'il n'est pas réaliste de penser que le projet sera assez structuré pour le présenter dans l'envoi d'été. Par rapport à la soirée de lancement du projet, elle mentionne

que le calendrier de septembre est déjà très rempli pour les premières années, en comptant la soirée d'accueil de même que le cocktail de bienvenue organisé par la Faculté. Elle pense finalement que le C.A. n'a pas assez d'exécutants pour gérer le projet.

Simon propose qu'on ferme la plénière après le prochain tour de parole.

Simon dit que le point de contact du courriel de la présidente du C.A. dans l'envoi d'été est insuffisant pour clarifier à qui les étudiants doivent s'adresser s'ils ont des interrogations sur leur lignée. Il rappelle que la distinction du C.A, et CE n'est pas claire pour tous les membres. Le plan de communication du projet doit être clair pour que le projet soit viable. Simon pense que le projet pourrait favoriser un sentiment de hiérarchie entre les lignées. Il dit qu'en vertu des règlements, la mise sur pied de ce projet ne relève pas de la compétence du C.A.

Catherine dit que pour ce qui est du trop plein de courriels, elle pense que la base volontaire du projet règle le problème, car ce sont nécessairement des personnes de bonne foi qui s'impliquent dans le projet. Elle ne pense pas qu'il va y avoir des problèmes au niveau de la communication entre l'AED et les participants. Elle dit que la lignée n'est pas un club fermé tel que le décrit Simon.

Marie-Ève voit le projet comme une manière de connaître des gens rapidement et d'offrir des ressources supplémentaires aux nouveaux étudiants.

Samuel dit qu'il faudrait que le projet se fasse à coût nul.

Catherine suggère de prendre la formule du comité consultatif pour déléguer les pouvoirs au C.A. Il faut nécessairement qu'un VP soit associé au projet.

Antoine pense que le projet est trop embryonnaire pour le voter aujourd'hui.

Catherine pense que le budget d'une soirée lancement varierait entre 100-300\$. Il est également possible de tenir l'événement dans un restaurant ou un café où chacun paierait ses consommations.

Laurence propose d'ajouter le point du Projet de lignée dans l'ordre du jour de VP admin.

Samuel appuie.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2017

Marie-Ève propose l'adoption du procès-verbal du 4 juin 2017.

Cédric appuie

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité

5. EXÉCUTANTS

a. PRÉSIDENT

- Trello To do

b. TRÉSORIER

- Appeler Fred - Situation délicate - Absent

Cédric propose le huis-clos

Marion appuie.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

(Huis-clos)

Varia:

Le Phare de Longueuil:

Simon demande à Frédéric s'il a des nouvelles du Phare de Longueuil. Frédéric va se mettre sur ce dossier cette semaine.

c. VICE-PRÉSIDENT À LA VIE ÉTUDIANTE

- Trello To do
- Nouvelles de la FAECUM

Samuel annonce que le thème de la rentrée de la FAECUM est : « À toute vapeur » (style steampunk). Il dit aussi que la FAECUM va organiser un Festibière avant la rentrée.

Samuel annonce que les membres du C.E. devront faire une journée de bénévolat au pub de la FAECUM.

Samuel aimerait que l'AED participe à un concours organisé par le vice-rectorat de l'Université. Le concours consiste en une soumission d'une activité organisée par l'Association étudiante durant les activités d'accueil. Cette activité doit faire la promotion du respect et de deux autres aspects, notamment le sport, la culture ou le consentement. Pour participer, l'AED doit soumettre un document expliquant l'activité et les raisons pour lesquelles l'activité a été tenue. Samuel pense qu'il faut redorer l'image de la Faculté de droit au sein du rectorat. Cela aura des échos positifs à travers l'Université et auprès du décanat.

Simon propose que l'AED participe au Concours activités d'accueil 2017.

Marion appuie.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

- Voltaic Photos:

Samuel pense qu'on devrait faire affaire avec cette entreprise pour plusieurs de nos événements cette année, notamment pour nos photos d'exécutif. Voltaic a produit un vidéo pour les Medgames l'an dernier. Samuel dit que Voltaic pourrait faire un vidéo pour nos activités d'accueil d'une grande qualité. Il dit que la compagnie a beaucoup de disponibilité. Leur présence à nos activités peut être gratuite dans la mesure où l'on signe un contrat avec eux en leur donnant une exclusivité pour plusieurs événements.

Simon demande à Samuel de rédiger une soumission pour Voltaic afin de connaître les prix pour leurs services. Marie-Ève se propose pour rédiger la soumission. Marion peut donner des soumissions qu'elle a eu avec le cercle.

Simon demande à Marie-Ève de rédiger la soumission pour le prochain C.E.

Samuel a besoin d'un chèque pour les Katacombes. Simon dit qu'il va lui faire.

Samuel dit que la réservation des autobus de la STM pour la tournée des bars est confirmée.

- Horaire des 4@7

Samuel a reçu toutes les demandes de 4@7 des comités. Il va formuler un horaire de 4@7 cette semaine.

- Rencontre des juges

Samuel a une prochaine rencontre avec les juges le lundi 10 juillet 2017. Les noms des juges vont être déterminés. Il veut également que les juges se penchent sur les activités.

Samuel propose une motion de félicitation à Antoine pour être toujours pertinent et vigilant en C.E.

Appuyé par Cédric.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

d. VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- Trello To Do

- Catherine

Marion pense que le projet a sa pertinence. Il s'agit selon elle d'une manière simple de répondre à des problèmes qui existent quant à l'intégration des premières années à la Faculté. Elle aime le fait que le projet soit sujet à certains changements dans les prochaines années. Elle dit que le projet tel que présenté est un projet test. Il faut aller de l'avant en partie avec le projet pour que le C.A. soit en mesure d'évaluer sa viabilité pour les années à venir.

Antoine n'est pas convaincu du projet. Il pense que le projet va engendrer le dédoublement de services, qu'un système de hiérarchie entre les lignées risque d'être créé. Il soutient

également que le projet va contribuer à dessouder les sections. Il termine en disant que ce seront encore une fois les mêmes personnes toujours impliquées qui profiteront de ce projet et l'effet de clique sera accentué.

Samuel propose qu'on attribue un budget de 300\$ pour le système de pairage volontaire par le système de lignée qui a été soumis par Catherine.

Marie-Ève appuie.

Marie-Ève pense que le projet est beaucoup plus simple qu'il en a l'air. Elle dit que le projet ressemble à un programme de mentorship qui existe dans certaines entreprises. Elle dit que ce sont les étudiants faisant partie des lignées qui devraient décider de comment leur relation avec leur mentor est gérée. Dans le cadre de ce projet, Marie-Ève rappelle que l'AED propose un cadre et les étudiants qui participent vont décider ce qu'ils veulent en faire. Il s'agit donc d'une formule souple et flexible selon l'intérêt des participants et d'une ressource supplémentaire pour les étudiants.

Antoine considère que le projet peut aller dans les deux sens : le bon ou le mauvais. Si le projet ne fonctionne pas, c'est la responsabilité des administrateurs qui sera en jeu. Il dit que l'AED a l'habitude d'offrir le meilleur à ses membres. Le lancement d'un projet qui manque de préparation n'est pas digne des projets que l'on présente habituellement aux membres.

Cédric pense que le parrainage est profitable tant pour les premières années, que les deuxièmes. Il souhaite que le système de parrainage soit sur une base volontaire. Il dit que le problème du partage de données peut être remédié via un formulaire google form. Cédric n'est pas à l'aise d'attribuer un budget au projet, parce qu'il est trop embryonnaire. Il soutient que le projet de Catherine mérite d'être réalisé à condition qu'une meilleure structure et analyse de la problématique soit réalisée.

Marion appuie le point de Cédric.

Simon dit que la procédure à suivre est que C.E. doit proposer la création d'un comité spécial pour déléguer les pouvoirs au C.A.

Simon dit qu'en transformant le projet sur une base volontaire, cela lui enlève son caractère inclusif. De par son expérience en tant que VP comm, Simon pense que la majorité des communications du projet vont reposer sur le mandat du VP comm. Il soutient également que le projet contribue à déresponsabiliser les étudiants. Il mentionne que le projet ne tient pas en compte le fait qu'il va falloir former des deuxièmes années et des troisièmes années qui eux aussi auront des questions sur le fonctionnement du projet. Il dit que Sarah a évoqué un bon point lorsqu'elle a mentionné que la Faculté n'est pas au courant que le partage de notes de cours est aussi répandu et que l'on pourrait être sanctionné sévèrement si la Faculté en venait à connaître l'existence de cette réalité. Il rappelle finalement que ce n'est pas le rôle du CA de proposer ce genre de projet. Simon appelle à voter contre la proposition.

Samuel retire sa proposition.

Marie-Ève propose que le C.E. délègue au C.A. le Projet de Lignée tel que présenté par Catherine Marois en créant un comité spécial et d'y associer la vice-présidente aux relations professionnelles.

Antoine invite à battre la proposition. Il dit que l'on peut intégrer les étudiants de première année avec d'autres activités plus inclusives.

Simon dit qu'il ne pense pas que l'offre des activités pour intégrer les premières soit insuffisante. Il n'est pas à l'aise à donner son aval à un projet aussi important qui divise autant le CE.

Marie-Ève n'est pas d'accord avec le point de Simon. Elle soutient que plusieurs projets d'envergure vont éventuellement voir le jour et ce n'est pas une raison valable pour ne pas aller de l'avant le projet.

Cédric trouve que le projet de Catherine est trop embryonnaire. Il pense que le C.E. doit proposer à Catherine d'élaborer un plan d'action afin que le projet soit planifié de façon plus explicite.

Marion dit qu'on parle de scénario catastrophe par rapport à la mise en oeuvre du projet et elle ne comprend pas en quoi ce projet présente ce genre risque aux yeux de certains exécutants. Selon elle, le projet ne présente aucun problème majeur. Marion pense que c'est un projet informel et il n'en découle pas d'obligations de la part des parrains.

Antoine constate que le C.E. est divisé par rapport à la vision du projet. Il dit qu'en tant qu'équipe, ce sera difficile de porter un projet pour lequel on a pas tous la même vision.

Antoine demande le vote sur la proposition de Marie-Ève.

2 pous

4 contres

1 abstention

Rejetée à majorité.

Cédric propose à Catherine de préciser son Projet de lignée avec une étude de la problématique identifiée, un échéancier clair afin de pouvoir évaluer la pertinence du projet.

Antoine appuie.

6 pous

1 contre

Dissidence de Marie-Ève Lachapelle

Selon moi, en votant en faveur de cette proposition, le C.E. à scier les jambes de ce projet. En effet, redemander à Catherine Marois (présidente du Conseil d'administration) de nous représenter le projet quand celui-ci aurait été « repensé » fait en sorte que la publicité du projet et sa communication rate l'envoi d'été et ainsi l'opportunité d'en faire la promotion dès le début de l'année scolaire 2017-2018. L'idée proposée, de nature simple, aurait pu facilement être pensée entre la date de l'envoi d'été et le début de l'année scolaire.

Certains membres de l'exécutif avaient souligné l'importance d'un bon plan de communication si l'idée allait de l'avant. Le succès du projet, qui dépend en grande partie du plan de communication, est en péril puisque les nouveaux étudiants n'auront certainement pas la chance d'utiliser cette ressource dès leur entrée au BAC, soit le moment où les premières années ont le plus de questions.

Finalement, je pense que le Conseil exécutif, en votant pour, a empêché les étudiants d'accéder à une ressource supplémentaire. Le C.E. s'est limité à faire une liste des aspects négatifs du projet, sans toutefois y voir les avantages. Comme je l'ai souligné ce projet de nature informelle n'aurait pas été un poids supplémentaire pour le C.E. Je m'étais même proposée pour être responsable du projet faisant en sorte que les autres exécutants avec des charges de travail plus élevées durant l'année auraient une implication plus limitée.

En tant que membre du Conseil exécutif, je suis déçue du peu d'ouverture d'esprit de l'ensemble du C.E. concernant la décision mentionnée ci-haut et voudrais féliciter des étudiants comme Catherine Marois qui souhaite proposer des idées uniques et nouvelles afin d'améliorer la vie facultaire. Le C.A. n'a peut-être pas, selon les règlements généraux, le pouvoir de créer des projets de ce genre, mais l'Exécutif aurait dû être beaucoup plus enthousiaste à une proposition venant d'une étudiante motivée qui allait mener à terme le projet. J'encourage les étudiants à mettre de l'avant leurs idées et à nous les partager haut et fort. Il est vrai que les étudiants de l'AED nous ont élus pour prendre des décisions et mettre de l'avant des projets, mais ce rôle ne fait pas en sorte que nous sommes les seules personnes à la Faculté avec des bonnes idées et des possibilités pour les réaliser.

Adopté à majorité.

- Documents envoi d'été : ÉCHÉANCE

Laurence dit que l'envoi d'été doit être prêt à envoyer au décanat avant lundi le 17 juillet 2017.

Laurence demande aux exécutants de finaliser leurs documents et de lui envoyer leur mot à un autre exécutant.

Simon rappelle que les exécutants doivent composer un paragraphe de description sur leur poste pour l'envoi d'été en plus d'écrire un mot sur un autre exécutant.

- Calendrier AED

Laurence présente les dates auxquelles elle a pensé tenir les AG: il s'agit du 4 octobre, du 23 janvier et du 10 avril.

Cédric demande à Laurence de réserver les salles pour Assemblées générales afin qu'il puisse officialiser les dates sur le calendrier.

Laurence parle du calendrier des élections de l'AED. Elle souhaite que les élections se tiennent plus tôt que l'an dernier. Elle aimerait aussi que les gens qui perdent leurs élections à l'AED ait la chance de se présenter aux élections des comités. Elle propose un calendrier préliminaire.

Elle souhaite également uniformiser les dates d'application aux exécutifs de comité.

Marie-Ève dit que la course aux stages se déroulera plus tôt cette année.

Samuel demande à Laurence à quelle date on pourrait tenir le Gala de fin d'année. Elle pense que ce sera le 30 mars.

Laurence dit que le tout reste à confirmer.

- Chandails

Laurence dit que la commande de chandail a été finalisée et sera envoyée le mardi 11 juillet 2017.

- Quiz :

Cédric propose que l'on fasse le quiz à la fin de la réunion. Laurence est d'accord.

Varia :

Marie-Ève dit que Laurence doit réserver la Place Laurentienne (P1 ou P2) le 20, 21 et le 26 septembre 2017. Le 20 septembre 2017, il y aura présence de combustible.

e. VICE-PRÉSIDENTE AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES

- Absente.

f. VICE-PRÉSIDENTE AUX RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Trello To do
- Retour sur le guide:

Marie-Ève fait des suivis auprès de ses commanditaires. Certains cabinets n'avaient pas répondu aux offres du guide, car ils n'avaient toujours pas tenu leur rencontre de marketing. Marie-Ève est en communications avec eux. Elle doit également rencontrer une représentante de Vidéotron jeudi le 13 juillet 2017.

Varia

Cercle:

Marion aimerait avoir la liste des contacts de Marie-Ève pour les commandites du Cercle. Marion dit que deux cabinets ont fait un retour de commandite pour le Cercle.

g. VICE-PRÉSIDENT AUX COMMUNICATIONS

- Trello To do

Cédric est bloqué du site web de Square.

- Site web

- Section "Vous ne savez pas qui contacter?"

Cédric a ajouté une section dans Contact du site web. Il s'est inspiré des règlements généraux. Il demande aux exécutants de consulter la section et d'y apporter les modifications si nécessaire.

Cédric a également mis à jour plusieurs documents sur le site web. Il dit que les procès-verbaux du CE sont à jour jusqu'à la fin du mois de juin 2017.

- Calendrier hebdomadaire

Cédric présente l'infographie du calendrier hebdomadaire des activités de l'AED.

Antoine voudrait qu'on utilise l'écriture trébuchet et qu'on mette le logo en haut à droite

Simon voudrait que le logo soit en format PNG.

- Envoi été

Cédric a mis à jour des documents pour l'envoi d'été. Il a ajouté une banque de site web utiles tout en ajoutant une description de leur contenu.

Varia

Événement facebook Colloque des comités:

Laurence dit qu'il faut faire l'événement du colloque des comités la semaine prochaine.

h. VICE-PRÉSIDENT AUX AFFAIRES EXTERNES

- Trello To do

j. VICE-PRÉSIDENTE AU DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

- Trello to do

Marion dit qu'elle doit trouver une date pour la journée de l'AED à Québec. Elle doit également trouver une date pour le Cocktail du Cercle. L'événement ne pourra se tenir à pareil date que l'an dernier, car cela entre en conflit avec le concours Davies du CDAG. Le cocktail du Cercle n'aura donc pas lieu lors de la première semaine du retour des vacances à la session d'hiver.

- Retour conférence Barreau

Marion dit que la conférence est confirmée.

Laurence dit qu'il faut prévoir le matériel pour la conférence comme le micro pour les orateurs.

Marie-Ève félicite Marion pour son organisation. Elle veut toutefois souligner qu'il aurait été bien de voir des conférencières femmes dans le panel étant donné que la profession compte une majorité des femmes.

- Délai HACC

Marion dit qu'elle a envoyé un courriel à Mme Rigaud concernant les activités du Cercle, mais elle n'a toujours pas eu de suivi. Marion dit qu'une réunion se tiendra avec Patrik Maheux pour discuter de l'intérêt de la Faculté à appuyer le projet du concours de propriété intellectuelle. La réunion ne se tiendra pas avant le 14 août 2017 en raison des disponibilités du décanat.

Marion parle du concours HACC. Elle dit qu'il se tiendra le 12 et 13 novembre 2017.

Les organisateurs du HACC ont établi que les Facultés souhaitant participer au concours doivent soumettre un nombre d'équipes avant le 15 juillet 2017.

Marion suggère que l'on envoie au concours le nombre d'équipe que l'AED souhaite envoyer. Elle pense que l'AED devrait demander deux équipes. Marion soutient qu'il faut aller de l'avant, malgré le fait que la rencontre avec la Faculté sur le financement octroyé au concours n'aura pas lieu d'ici le 15 juillet. Marion pense que le décanat n'est pas opposé au projet, tant qu'il lui est présenté d'avance et qu'il ne soit pas mis devant les faits accomplis. Ils ont laissé savoir que mieux présenté, ils seraient enclins à appuyer le projet.

Patrik Maheux dit que la Faculté est ouverte à participer au concours de propriété intellectuelle.

Antoine propose qu'on informe les organisateurs de HACC que l'AED enverra une délégation de deux équipes de l'AED lors du concours qui se tiendra le 12 et 13 novembre 2017.

Marion appuie.

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité.

Antoine demande à Marion comment a été effectué le plan de communication pour le recrutement des délégations participant au HACC. Marion explique que la communication a été prise en charge par le Comité Droit et sports dès le début de la session d'automne et relayé par l'équipe du Cercle (via la page Facebook du Cercle et lors du Blitz des comités).

- Rencontre CAIJ

Marion dit qu'elle a une rencontre avec la dame responsable des communications du CAIJ. La réunion se tiendra le 12 juillet 2017. Marion sera accompagnée par Marie-Ève.

Marion annonce qu'il y a aura un document explicatif des activités du Cercle pour l'année 2017-2018. Elle soumettra le document aux exécutants avant le prochain C.E.

6. VARIA FINAL

- **Réponse de Ophélie :**

Simon va faire un doodle pour savoir nos disponibilités afin de trouver une date qui convient à tous.

- **Quizz**

Laurence propose que le quiz se fasse à la Maisonnée.

Antoine appuie.

Pas de demande de vote.

Adopté à l'unanimité.

7. FERMETURE DE LA RÉUNION